

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail (Véhicule spécial) *)	CLAYSON	8060	CH 5178 20

Constructeur SPERRY RAND BELGIUM N.V., B-8210 Zedelgem / Belgique
 Identification "8060" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à l'avant, à droite, sur le cadre de la plate-forme du poste de commande
 N° du châssis à droite, à l'arrière, latéralement sur le longeron, au-dessus de l'essieu arrière
 Identification du moteur "2715E" à l'arrière, au centre du bloc (frappée par l'importateur)
 Importateur principal GRUNDERCO S.A., 1242 Satigny / Filiales: 6287 Aesch/LU
 Véhicule homologué 4 303 165

Châssis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique, avec assistance hydraulique, s. roues AR
 Transmission variateur + boîte mécanique
 Nombre de vitesses 3 sans paliers Entraînement sur roues AV
 Frein de service hydraulique, à disques, sur les arbres ritzel, resp. sur les roues AV; freins indépendant, 2 pédales avec verrouillage
 Frein auxiliaire mécanique, à disques, sur les arbres ritzel, resp. sur les roues avant
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits -

Moteur

Marque FORD Type 2715 E
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position au centre
 Refroidissement eau Nombre cylindres 6
 Alésage 107 Course 115
 Cylindrée 6201 CV-Impôt 31,58
 Puissance en kW 85 à t/min 2500
 DIN CV 116
 Bruit à proximité 93 dB/A à t/min 2700 **
 Silencieux 1- 560 x ø 220 mm
 Mesure des gaz Bacharach 4,0 / BOSCH noirissement 3,2 à 2600 t/min, régime minimum à pleine charge

Carrosserie moissonneuse-batteuse ++)

Nombre de portes _____ Indic. vitesse _____
 Ceintures sécurité _____ Rétroviseurs gauche / droite
 Cale 430x190x240 Attelage sur demande
 Antivol -

Nombre de places 1 av. _____ centre _____ ar _____

Dimensions

Longueur intérieur 7350 Empattements 3500 / _____
 Largeur 3000 Essieu double av _____ ar _____
 Hauteur 3900 Voies av 2444 ar 2225
 Porte à faux lat. _____ Voies av _____ ar _____
 av 1810 ar _____
 ar 2040 Braquage ø g 14700 d 13700

Poids

	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>4500</u>	<u>2300</u>	<u>6800</u>
Charge utile	_____	_____	_____
Poids total	<u>4500</u>	<u>2300</u>	<u>6800</u>
Garantie fabr.	<u>5200</u>	<u>2900</u>	<u>7800</u>
Dimens. pneus	<u>23,1- 26</u>	<u>13,0/65 - 18</u>	(Variantes +)
Ply/bars	<u>12 / 1,4</u>	<u>8 / 2,4</u>	voir
Charge	<u>6940</u>	<u>3230</u>	remarques)
pour V max	<u>25</u>	<u>25</u>	_____

Garantie poids remorquable avec frein _____
 Garantie poids remorquable sans frein 1550
 Garantie poids de l'ensemble _____
 Poids remorquable testé _____
 Vitesse maximale selon le constructeur _____ km/h
 Vitesse maximale testée 23 km/h
 à 2700 t/min au moteur

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Équipement §)			
Feux de route	CR	(E)	
Feux de croisement	CR	(E)	
Feux de position	A	(E) séparé	
Feux rouges	R-SI	(E)	
Feux stop	R-SI	(E)	
Clignoteurs	av	lat. 4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av	I (E)	ar I (E)
Feux de gabarit	av		ar
Feux complémentaires		4 lampes de travail	
Eclairage plaque			
Essuie-glace	++)		avec/sans lave-glace
Avertisseurs		HELLA E1 20011	
		ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (Véhicule spécial)		
Marque et type	C L A Y S O N 8060		
Homologation N°	CH	5178 20	
Carrosserie	moissonneuse-batteuse		
Places	total	1	avant
Poids à vide	6800	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	31,58
Poids total	6800	Cylindrée	6201

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Véhicule spécial : largeur = 3000 mm.

***) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = V-max. 23 km/h, M3S = 86 dB/A

+) Variantes de pneus : AV = 18,4 - 30 12 PR charge par essieu 5630 (1,8) V-max. 30 km/h
 23,1 - 30 10 PR 7490 (1,4) 25 km/h
 AR = 10,5 - 18 8 PR 3420 (3,0) 30 km/h
 16,0 - 20 8 PR 5260 (2,5) 25 km/h

++) Carrosserie : livrable sur demande avec cabine fermée (l'équipement doit être contrôlé à l'immatriculation).

§) Équipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

125 - autorisation spéciale obligatoire;

137 - signalisation jaune/noir: à l'arrière du véhicule, sur les supports des feux arrière, sur la tôle recouvrant la fixation de la table de coupe, sur l'échelle;

138 - protection : tôle de protection de la fixation de la table de coupe;

139 - doit être enlevée : la table de coupe;

141 - doivent être assurés : l'échelle doit être relevée, le canal de vidange doit être replié et assuré.

Lieu et date de l'homologation Aesch, 04.07.79.

Service fédéral d'homologation

Chariot de travail
(véhicule spécial)

C L A Y S O N

8 0 6 0

CH 5178 20

Fiche complémentaire

I

Complément du 07.06.83 à Aesch - Vn/lin

Nouveau type du moteur, mesures du bruit et des gaz d'échappement

Type du moteur : "2725 E"

Puissance : 90 kW DIN à 2600 t/min

Mesure du bruit : à l'arrêt = 80 dB/A à 1950 t/min

Mesure des gaz d'échappement: Bacharach = 2,5

(voir également la fiche des émissions).